



FICHE DE RENSEIGNEMENTS AUTORISATION DE STATIONNEMENT (AOT)

Dossier à envoyer, en un exemplaire par courrier postal ou informatique.

**Direction des Voies Navigables
Service Valorisation touristique
et Développement durable**

283 avenue du Général Patton
CS 21101 – 35711 Rennes Cedex

Courriel : vn-usagers@bretagne.bzh

Contact : Corinne BERTRAND ☎ : 02 22 51 60 97

Cadre réservé à l'administration :

Année N°
2020 – SEVAD - BA- . . .

Demande reçue le :

N° tiers :

PROPRIETAIRE DU BATEAU

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
N° de téléphone fixe :
N° de téléphone portable :
Courriel :

CARACTERISTIQUES DU BATEAU

Première demande

Nom du bateau (devise) :

Immatriculation du navire :

Longueur :

Largeur :

Tirant d'eau :

Tirant d'air :

Lieu de stationnement actuel :

**Au 1^{er} janvier 2020, la plupart des zones de stationnement de longue durée sont complètes.
Seules 3 zones peuvent encore accueillir des nouveaux bateaux : EVRAN EN BERGE sur le Canal d'Ille-et-Rance, LA TERTRAIE et l'écluse de MALESTROIT sur le Canal de Nantes à Brest.**

● SI VOUS SOUHAITEZ demander une place de stationnement sur l'un de ces 3 endroits, cochez l'endroit de votre choix ci-dessous :

EVRAN EN BERGE <input type="checkbox"/>	LA TERTRAIE <input type="checkbox"/>	MALESTROIT <input type="checkbox"/>
--	---	--

Période d'autorisation demandée : COCHEZ CI-DESSOUS :

(si aucune case n'est cochée, aucune autorisation ne sera accordée)

<input type="checkbox"/> Autorisation à l'année 01/04/2020 au 31/03/2021	<input type="checkbox"/> Autorisation pour la période de Navigation 01/04/2020 au 31/10/2020	<input type="checkbox"/> Autorisation pour la période d'Hivernage 01/11/2020 au 31/03/2021	<input type="checkbox"/> Autres préciser
--	--	--	--

DESTINATION DE L'OCCUPATION

Loisirs de navigation uniquement sans habitation

Habitation locative à un tiers, permanente ou occasionnelle ----- mois

Habitation du propriétaire, permanente ou occasionnelle ----- mois

Le bateau dispose d'un dispositif de stockage, de dégraissage et d'épuration des eaux usées, ménagères et sanitaires : Oui Non

Coordonnées de la personne en capacité d'intervenir sur le bateau EN CAS D'URGENCE

Obligatoire si le propriétaire réside à plus de 4 heures du lieu de stationnement
OU en cas d'absence de longue durée

Nom :

Prénom :

Téléphone :

PIECES A FOURNIR

pour une première demande

- *Un justificatif d'identité du propriétaire (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire).*
- *Un justificatif d'identité de la personne chargée de la surveillance du bateau (si différente)*
- *Une copie du certificat d'immatriculation du navire.*
- *Une photographie en couleur du bateau datant de moins d'un an*
- *Une copie du certificat d'assurance du bateau, de moins d'un an : avec au minima la responsabilité civile du propriétaire du bateau et de la personne chargée de la surveillance, les frais de retirement du bateau (renflouement et enlèvement de l'épave en cas de naufrage)*

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE DU BATEAU

- Par la présente, je demande l'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial.
- Je m'engage à acquitter la redevance correspondante.

Je m'engage, en cas de réponse favorable de la part du gestionnaire du domaine public fluvial à informer le Service Valorisation touristique et Développement durable de la Région Bretagne du changement :

✓ de propriété du bateau ✓ du lieu d'occupation ✓ des coordonnées personnelles

- Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce formulaire.

Date et signature du propriétaire précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

A ----- le -----

SIGNATURE

● **SINON, vous pouvez vous inscrire en liste d'attente.**

Pour cela, consultez notre site :

Pour le Canal d'Ille-et-Rance et la Vilaine :

<http://voies-navigables.bretagne.bzh/wp-content/uploads/2017/05/Zones-stationnement-VILAINE-ILLE-ET-RANCE.pdf>

Pour le Canal de Nantes à Brest :

<http://voies-navigables.bretagne.bzh/wp-content/uploads/2017/05/Zones-stationnement-NANTES-BREST.pdf>

Pour le Blavet :

<http://voies-navigables.bretagne.bzh/wp-content/uploads/2017/05/Zones-stationnement-BLAVET.pdf>

↪ Choisissez la zone de longue durée sur laquelle vous souhaitez vous positionner en liste d'attente et indiquez la dans le tableau ci-dessous :

Choix	Commune	Zone de stationnement (quai, port, halte ...)	Rive
1			<input type="checkbox"/> gauche <input type="checkbox"/> droite
2			<input type="checkbox"/> gauche <input type="checkbox"/> droite
3			<input type="checkbox"/> gauche <input type="checkbox"/> droite

Toute inscription en liste d'attente n'est valable que pour une durée d'un an à compter de la demande. Elle devra être actualisée et confirmée de manière volontaire par les postulants.